

# CARBONE 4 – PRODUCTEUR DE DONNÉES CLIMATIQUES POUR LE SECTEUR FINANCIER

Document promotionnel réservé aux investisseurs professionnels / institutionnel / accrédité

Carbone 4 a été créé en 2007 par les experts en climat et en énergie Jean-Marc Jancovici et Alain Grandjean. Initialement, il s'agissait d'un cabinet de conseil spécialisé dans la stratégie à basses émissions de carbone et l'adaptation au changement climatique. Ensuite, Carbone 4 a étendu ses activités avec Carbon4 Finance – un fournisseur de données spécialisé pour le secteur financier. Plus de 50 professionnels du climat travaillent entre Carbone 4 et Carbon4 finance.

Carbon4 Finance s'appuie sur l'expertise de Carbone 4 pour évaluer les stratégies climatiques des entreprises et leur impact environnemental, grâce à une méthodologie exclusive. Cela lui permet de livrer aux investisseurs des données spécialisées sur l'impact climatique des émetteurs et des titres. Par exemple, les émissions de gaz à effet de serre économisées via un investissement dans une obligation verte, ou une évaluation qualitative de la crédibilité des stratégies climatiques des émetteurs.

Carbon4 Finance n'est pas un fournisseur de notations ESG classique, mais plutôt un acteur spécialisé, qui produit une évaluation cohérente des risques liés au changement climatique.

## La valeur ajoutée de Carbone 4 pour le GAM Sustainable Climate Bond Fund

En tant que fournisseur de données pour notre fonds Climate Bond Fund, la valeur ajoutée de Carbon4 Finance est relative à l'un des principaux défis des investissements en obligations vertes: l'évaluation de l'impact environnemental. Une telle estimation est généralement présentée par les émetteurs dans leur rapport d'impact. Mais les méthodologies et les hypothèses diffèrent souvent, ce qui rend les comparaisons difficiles et affaiblit la cohérence. Dans ce domaine, les investisseurs ont un besoin primordial de données comparables et impartiales, afin de garantir aux clients des indicateurs d'impact significatifs. De plus, l'ensemble des compétences requises en science des données climatiques est très complexe. Le recours à un fournisseur externe solide apporte donc une considérable valeur ajoutée.

Il y a deux domaines principaux dans lesquels nous comptons tirer parti de l'expertise de Carbone 4. Tout d'abord au niveau des obligations vertes: Carbone 4 présentera des données quantitatives sur l'impact environnemental de chaque obligation – en particulier, un indicateur de performance clé sur les émissions de gaz à effet de serre (GES) évitées grâce à l'investissement. Cela garantit un impact significatif de chaque investissement potentiel, mais permet aussi de comparer l'impact vert de notre univers d'investissement actuel et potentiel.

Carbone 4 fournit également ces données au niveau de l'émetteur, ainsi que des évaluations qualitatives de la stratégie climatique des émetteurs - un apport utile pour nos propres recherches internes. Il est important de noter que, si nous utilisons Carbone 4 en tant que fournisseur de données spécialisées, le processus d'investissement est basé sur notre propre cadre interne (cf. notre document sur le cadre des obligations vertes) et nos processus de recherche. En tant que telles, les données ne dictent pas nos décisions d'investissement, mais constituent plutôt un apport à nos propres recherches.

Carbone 4 servira également à produire des rapports d'impact annuels du fonds. Cela aura lieu principalement via le calcul d'indicateurs environnementaux clés agrégés, au niveau du fonds. Il s'agira par exemple de la réduction des émissions de GES (pour un certain montant investi), de l'alignement du fonds sur une augmentation de la température de 1,5/2C, et d'autres indicateurs clés. Il s'agit d'un autre domaine où il importe de fournir aux investisseurs une estimation crédible et transparente de l'impact environnemental de leurs investissements. Sur demande, la méthodologie et les hypothèses complètes sont disponibles aux investisseurs.

Globalement, Carbone 4 joue un rôle majeur en délivrant des données spécialisées sur les risques climatiques au niveau des obligations et des fonds. Cependant, le processus d'investissement reste entièrement basé sur notre cadre interne, les données étant utilisées comme source de références.

### Une méthodologie granulaire pour évaluer l'impact climatique du fonds

Pour évaluer l'impact carbone de chaque obligation verte, Carbone 4 utilise une méthodologie propriétaire qui calcule à la fois les émissions induites et les émissions évitées des projets financés. La différence entre les deux constitue le calcul des émissions économisées. Par exemple, lors de la mise sur pied d'une ferme solaire, le calcul prend en compte les émissions économisées grâce à la production d'énergie verte, moins les émissions induites par l'édification et l'achat de matériaux de construction.

On calcule les émissions épargnées en comparant les émissions de GES du projet par rapport à la situation de référence (généralement basée sur une moyenne du secteur dans le pays). Par exemple, les économies d'émissions nettes d'un parc solaire en Espagne sont calculées en comparant les émissions nettes du projet à celles de la production d'électricité par le mix énergétique moyen dans le pays.

Cette méthodologie fournit un indicateur plus granulaire de l'impact. Pour poursuivre l'exemple, les projets liés à l'énergie solaire n'auront pas le même impact dans tous les pays, puisque le calcul dépend du mix énergétique sous-jacent (plus le mix énergétique est durable, moins l'impact différentiel est important).

Grâce au calcul des émissions nettes économisées, on peut noter l'obligation verte en fonction de sa contribution à l'atténuation du changement climatique. L'indicateur clé pour déterminer la note est le ratio d'impact carbone. Il détermine l'efficacité climatique du projet. Il s'agit des émissions évitées divisées par les émissions induites, ou de la quantité d'émissions

évitées par émission induite. Plus le ratio est élevé, plus le rendement climatique de l'obligation verte est important.



### Niveau de contribution à l'atténuation du changement climatique

-  **A:** Contribution élevée
-  **B:** Contribution importante
-  **C:** Contribution limitée
-  **D:** Contribution insuffisante
-  **E:** Incompatible

\* La note globale est calculée à partir du CIR et d'autres indicateurs sectoriels, pour chaque secteur.

L'examen a lieu de manière ascendante, en analysant les données fournies par les émetteurs sur le type de projets, la répartition géographique, et tout autre détail supplémentaire. Ensuite, grâce à sa base de données sur l'efficacité carbone des différents types de projets verts, Carbone 4 détermine les économies d'émissions globales des catégories de projets (émissions nettes induites), et les émissions de la situation de référence à laquelle les projets sont comparés.

Cette méthode est particulièrement utile pour calculer les émissions des institutions financières, lesquelles ne publient généralement des informations que sur une base agrégée (par catégorie et non par projet) en raison du grand nombre de projets financés et de problèmes de confidentialité.

Dans l'ensemble, la méthodologie produit une estimation transparente des émissions économisées par les obligations vertes et agrégées au niveau du portefeuille. Nous sommes convaincus qu'en faisant appel à un fournisseur de données spécialisé, il sera possible de présenter à nos investisseurs des mesures d'impact quantitatives crédibles.

Pour de plus amples informations, rendez-vous sur [GAM.com](http://GAM.com)

**Informations juridiques importantes :** Les informations contenues dans ce document sont données à titre indicatif et ne constituent pas un conseil en investissement. Les opinions et évaluations contenues dans ce document peuvent changer et reflètent le point de vue de GAM dans l'environnement économique actuel. Aucune responsabilité ne peut être acceptée quant à l'exactitude et l'exhaustivité des informations. Les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des résultats futurs ou des tendances actuelles ou futures. Les instruments financiers mentionnés sont fournis uniquement à titre d'illustration et ne doivent pas être considérés comme une offre directe, une recommandation d'investissement ou un conseil d'investissement. Les titres cités ont été sélectionnés dans l'univers des titres couverts par les gestionnaires de portefeuille afin d'aider le lecteur à mieux comprendre les thèmes présentés et ne sont pas nécessairement détenus par un quelconque portefeuille ou ne représentent aucune recommandation des gestionnaires de portefeuille.